# CQP

# Conducteur (trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques : Niveau IV*

Outil N° 7

## Dossier VAE

**Candidat**

**Nom** : .....

**Prénom** : .....

**Signature :**

*LE NIVEAU AUQUEL IL EST FAIT REFERENCE EST CELUI DE LA NOMENCLATURE DES NIVEAUX DE 1967

Ce document a pour objectif de vous permettre de **présenter votre expérience** en vue de l'obtention du CQP Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience.

**Ce document sera examiné lors de l'entretien avec les évaluateurs.**

Pour répondre aux questions qui vous sont posées, utilisez la 1ère personne du singulier. Insistez sur ce que vous avez réalisé vous-même en entreprise, sur votre implication personnelle, quelle que soit la durée de votre expérience. Ce document sera d'autant plus parlant et agréable à consulter que vous apporterez des **exemples précis et détaillés** d'actions que vous avez réalisées.

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse. Il s'agit de mieux comprendre votre expérience. N'hésitez-pas à vous exprimer ! Les espaces consacrés aux réponses peuvent être agrandis en fonction de vos besoins …

# La Validation des Acquis de l'Expérience : mode d'emploi

## Principes de la Validation des Acquis de l'Expérience

Le principe de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) consiste à évaluer les compétences qui ont été acquises par le candidat au travers de son expérience, notamment professionnelle, et à les comparer aux exigences du référentiel d'un diplôme, d'un titre ou d'un Certificat de Qualification Professionnelle.

Pour obtenir le CQP **Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques** par la VAE les étapes sont les suivantes :

- Renseignement du dossier candidat (en cochant la case Validation des acquis de l'expérience), pour vérifier si le candidat présente une expérience d'au minimum 3 ans en Conduite d'équipement de fabrication,
- Renseignement par le candidat du dossier VAE du CQP Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques
- Evaluation du candidat : elle se déroule sous la forme d'un entretien entre deux évaluateurs et le candidat, sur la base du dossier VAE et permet de compléter le livret d'évaluation.
- Transmission du livret d'évaluation renseigné à la CPNE,
- Validation sur dossier par le jury paritaire national.

La décision du jury peut porter sur :

- une **validation totale** du CQP,
- une **validation partielle** du CQP : les compétences validées sont indiquées par le jury
- Pas de validation

Dans le cas où le jury délivre uniquement certaines compétences, le candidat peut poursuivre son parcours :

- **soit en suivant une** formation **sur les** compétences manquantes**, au sein d'un organisme de formation,**
- **soit en** complétant son expérience **professionnelle en entreprise afin de développer les compétences qui lui** manquent.

**A noter !** Les compétences acquises le sont **pour une durée de cinq ans** à compter de la date de décision du jury paritaire national.

## Définition du métier de Conducteur(trice) d'équipement de fabrication

Le CQP Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques est en lien avec le métier de conducteur d'équipement de fabrication.

Le conducteur d'équipement de fabrication conduit et surveille différents équipements unitaires de fabrication de produits chimiques dans le respect des consignes de fabrication, de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement.

## Conditions pour être candidat à l'obtention du CQP Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques par la VAE

Les candidats doivent disposer d'une **expérience de conduite d'équipement de fabrication** dans les industries chimiques.

La **durée de l'expérience** correspondant à **cette condition** doit être au minimum de **3 ans**. Il s'agit de la **durée réelle de l'expérience**, y compris en discontinu, et non d'une période.

*« Les périodes de formation initiale ou continue, quel que soit le statut de la personne, ainsi que les stages et les périodes de formation en milieu professionnel effectués pour la préparation d'un diplôme ou d'un titre ne sont pas prises en compte dans la durée d'expérience requise. » (Décret n° 2002-615 du 26 avril 2002).*

## Les compétences du CQP Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques

- **Compétence 1 – Organiser et préparer la production**
- **Compétence 2 – Conduire un process de fabrication sur un équipement unitaire**
- **Compétence 3 – Identifier les dysfonctionnements techniques et réaliser des interventions techniques de premier niveau**
- **Compétence 4 – Analyser l'application des règles de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention**
- **Compétence 5 – Communiquer, traiter les informations relatives à la production et transmettre des savoir-faire**
- **Compétence 6 – Prendre en compte dans son activité le fonctionnement de l'entreprise, le travail en équipe et les actions d'amélioration**

- **Compétence 4bis. Option BPF[1] : Analyser l'application des règles BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication), de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention**

**La compétence 4bis (option BPF), nécessaire dans certains secteurs, porte sur la connaissance, la compréhension et la mise en œuvre des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF). Cette option, quand elle est choisie, se substitue à la Compétence 4 – Analyser l'application des règles de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention.**

Le candidat est évalué sur ces 6 compétences à travers le dossier VAE et l'entretien avec plusieurs évaluateurs : un ou plusieurs professionnels du métier et un évaluateur habilité par la CPNE des Industries chimiques. Le candidat obtient le CQP si les 6 compétences sont validées par le jury.

[1] Les Bonnes Pratiques de Fabrication sont des directives qui garantissent que les produits sont fabriqués et contrôlés de façon cohérente et selon les normes de qualité adaptées à leur emploi. Les BPF doivent être appliquées pour la fabrication des substances actives entrant dans la composition de médicaments en référence à l'article L 5138-3 du code de la santé publique. Pour les produits cosmétiques, elles sont définis par la norme internationale ISO 22716 « Cosmétiques – Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF) – Lignes directrices relatives aux bonnes pratiques de fabrication » et devront être appliquées avant le 11/07/2013.

# Organisation et préparation de la production

## *en lien avec la compétence 1 : « Organiser et préparer la production»*

Vous réalisez ou vous avez réalisé les activités suivantes :

- **Préparation et organisation des activités de fabrication** ❒Oui ❒Non
- **Vérification de la conformité des matières, des équipements et des installations** ❒Oui ❒Non

Sur **quels équipements** et **quels procédés** travaillez-vous ? Quelles sont **les étapes du procédé de fabrication** que vous conduisez ? Quels sont les **paramètres physico-chimiques**, leurs **interactions**, les **points critiques et les risques** associés ?

Quelles **matières premières et quels composants** sont mis en œuvre dans les procédés que vous conduisez ? Quels sont leurs **caractéristiques et leur rôle** ?

**Comment vous organisez-vous** afin d'assurer les activités de production?

Quelles **vérifications** réalisez-vous sur **les matières premières et les produits, sur les équipements et les installations** lors de la préparation de la production ? A quels écarts avez-vous été confronté ? Qu'avez-vous fait ?

# Conduite d'un process de fabrication sur un équipement unitaire

## *en lien avec la compétence 2 : « Conduire un process de fabrication sur un équipement unitaire»*

Vous réalisez ou vous avez réalisé les activités suivantes :

- **Démarrage, réglage et arrêt de la production** ❒Oui ❒Non
- **Conduite d'équipements de fabrication** ❒Oui ❒Non
- **Contrôles des matières et des produits** ❒Oui ❒Non
- **Détection des dérives et des anomalies de fonctionnement et mise en œuvre de mesures immédiates adaptées (alerte, arrêt du système…)** ❒Oui ❒Non
- **Conduite du système en mode dégradé** ❒Oui ❒Non

Comment réalisez-vous le **démarrage et l'arrêt des équipements que vous conduisez** ? Que vérifiez-vous ? **Quels réglages ou paramétrages** réalisez-vous ?

Comment réalisez-vous le **transfert de matières** ? Que vérifiez-vous ?

**Quelles mesures et quels indicateurs** contrôlez-vous ?

Quels **contrôles réalisez-vous** sur les matières et les produits ? Comment faites-vous ?

Comment réalisez-vous des **ajustements de paramètres** ? A partir de quelles informations ?

A quelles **dérives de procédé ou anomalies de fonctionnement** avez-vous été confronté ? Comment les avez-vous **identifiées** ? Comment avez-vous réagi ? Donnez des exemples

Avez-vous **conduit un équipement ou un système de production en mode dégradé** ? Donnez des exemples et expliquez le contexte, les contrôles réalisés, les documents utilisés

# Identification des dysfonctionnements techniques et réalisation des interventions techniques de premier niveau

***en lien avec la compétence 3 : « Identifier les dysfonctionnements techniques et réaliser des interventions techniques de premier niveau»***

Vous réalisez ou vous avez réalisé les activités suivantes :

- **Détection de dysfonctionnements techniques** ❒Oui ❒Non
- **Réalisation d'opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau** ❒Oui ❒Non

A **quels dysfonctionnements techniques** avez-vous été confronté ? Comment avez-vous **identifié** les dysfonctionnements ? Comment avez-vous réagi ? **Quelles informations** avez-vous transmises ? Donnez des exemples.

Quelles **opérations de maintenance et d'entretien** réalisez-vous ? Donnez des exemples.

# Mise en œuvre des règles de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention

***en lien avec la compétence 4 : « Analyser l'application des règles de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention»***

Vous réalisez ou vous avez réalisé les activités suivantes :

- **Application des règles qualité et sécurité** ❒Oui ❒Non
- **Application des règles de traçabilité** ❒Oui ❒Non
- **Mise en œuvre des mesures et moyens de prévention** ❒Oui ❒Non
- **Identification de non-conformités et proposition de mesures correctives** ❒Oui ❒Non

Quelles sont les **exigences qualité et les règles de sécurité** à respecter dans votre activité ?

Quels sont les **risques** associés à votre activité et quelles sont les **mesures préventives** et les moyens de protection à adopter ?

A **quelles non-conformités** avez-vous été confronté ? Comment les avez-vous **identifiées** ? **Quelles mesures correctives** avez-vous proposées ? Ont-elles été mises en place ?

# Option BPF : Mise en œuvre des règles BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication), de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention

***en lien avec la compétence 4 bis : « Analyser l'application des règles BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication), de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention »***

**Cette option, nécessaire dans certains secteurs, porte sur la connaissance, la compréhension et la mise en œuvre des Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF). Cette option, quand elle est choisie, se substitue à l'activité précédente « Analyse de l'application des règles de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement dans toute intervention »**

Vous réalisez ou vous avez réalisé les activités suivantes :

- **Renseignement de documents de production** ❒Oui ❒Non
- **Mise en œuvre des mesures et moyens de prévention** ❒Oui ❒Non
- **Identification de non-conformités BPF et proposition de mesures correctives** ❒Oui ❒Non

Quelles sont les règles **BPF** à respecter sur votre secteur ?

Quelles sont les **exigences et les règles liées à l'activité en zone à atmosphère contrôlée** (ZAC) ? Comment appliquez-vous ces règles ?

Quels sont les **risques** associés à votre activité et quelles sont les **mesures préventives** et les moyens de protection à adopter ?

A **quelles non-conformités BPF** avez-vous été confronté ? Comment les avez-vous **identifiées** ? **Quelles mesures correctives** avez-vous proposées ? Ont-elles été mises en place ?

# Communication, traitement des informations relatives à la production et transmission des savoir-faire

## *en lien avec la compétence 5 : « Communiquer, traiter les informations relatives à la production et transmettre des savoir-faire»*

Vous réalisez ou vous avez réalisé les activités suivantes :

- **Transmission d'informations** ❒Oui ❒Non
- **Transmission de savoir-faire** ❒Oui ❒Non

Quelles sont les **demandes et les informations** échangées avec les autres membres de l'équipe, les services supports et les autres services de production ? Sur quels supports ? Donnez des exemples

Quels **documents ou systèmes d'information renseignez-vous** ? Que vérifiez-vous lors du renseignement de ces documents ?

Réalisez-vous **la transmission de votre savoir-faire** ? Dans quel contexte, pour quel public, sur quel sujet ? A quoi êtes-vous attentif ? Quelles difficultés rencontrez-vous ?

# Prise en compte dans son activité du fonctionnement de l'entreprise, du travail en équipe et des actions d'amélioration

***en lien avec la compétence 6 : « Prendre en compte dans son activité le fonctionnement de l'entreprise, le travail en équipe et les actions d'amélioration »***

Vous réalisez ou vous avez réalisé les activités suivantes :

- **Suivi d'indicateurs de production** ❒Oui ❒Non
- **Participation à d'actions d'amélioration** ❒Oui ❒Non

Quelles sont les **principaux indicateurs de production** de votre service ? Quels **outils de suivi** utilisez-vous? Avez-vous été confronté à une non-conformité des indicateurs ? Donnez un exemple.

Avez-vous participé à des **actions d'amélioration** dans votre service ? Dans quel contexte ? Donnez un exemple

Comment fonctionnent **votre équipe** et votre service ? Comment **réagissez-vous face à une difficulté** ou un dysfonctionnement ?

Comment fonctionnent **les services en amont et en aval de votre service** ? Quelles sont les **conséquences d'un arrêt de production ou d'un dysfonctionnement** sur vos clients internes ou externes ? Comment prenez-vous en compte leurs attentes ?

# DOSSIER VAE

## CQP Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques

Signature

### ATTESTATION

**Je soussigné (e):** .....

Né(e) le : __ __ / __ __ / __ __ __ __ à : .....

Adresse : .....

.....

.....

Déclare conformes et sincères les renseignements apportés dans ce dossier et demande certification de mes compétences pour l'obtention du CQP Conducteur(trice) d'équipement de fabrication des industries chimiques.

Déclare sur l'honneur que les informations fournies sont exactes et que j'ai renseigné moi-même ce dossier.

**Date et signature du candidat :**